



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
COMMUNE DE MEINIER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER du 2 juin 2025

Personnes présentes

Conseil administratif	MM.	Marc Jaquet	maire
		Enrico Castelli	conseiller administratif
	Mme	Simona Korff	conseillère administrative
Bureau du Conseil municipal	MM.	Christophe Berthelet	président
		Denis Jotterand	vice-président
		Marc Aberle	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Sina Chollet, Caroline Desbiolles, Véronique Michela, Jennifer Strub	
Conseillers municipaux	MM.	Nicolas Baltassat, Stéphane Barbat, Fabien Darbellay, Dorian Esterer, Charles Fazi, Nicolas Hulo, David-Peter Lê, Nicolas Leroux, Luc Wanner	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Personnes excusées</u>	Mme	Marie Tanner	conseillère municipale

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025
 2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant la doyenne ou le doyen d'âge
 3. Élection du bureau du Conseil municipal (la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge)
 4. Désignation des membres des différentes commissions
-

Le Maire ouvre la séance à 19h. Il salue les anciens Maires, Marc Michela et Alain Corthay, qui sont venus comme il est de tradition accompagner les nouveaux membres élus pour cette première séance du Conseil municipal. Il salue également Line Müller et Sylvie Barbat, anciennes Conseillères municipales, le personnel communal, Sandrine Schweizer, Corinne Murisier, Virginie Favre et Michel Vazquez, Emmanuelle Maia, procès-verbaliste du conseil, ainsi que les familles et amis.

Le Maire excuse Marie Tanner, qui prêtera serment le 18 septembre prochain, puis lit quelques mots avant d'aborder les points à l'ordre du jour.

« Chères Conseillères municipales,

Chers Conseillers municipaux,

Cher·ère·s Élu·e·s de notre Commune,

Ce 2 juin 2025 marque le début d'une nouvelle législature pour quelques-un·e·s d'entre vous, d'entre nous, mais une première pour plus de la moitié d'entre vous.

Dans quelques minutes, en prêtant serment, vous accepterez votre mandat de Conseiller ou Conseillère municipal·e, vous accepterez de respecter certaines règles, vous accepterez de servir avec droiture votre Commune, de servir l'intérêt général, le bien commun.

Nous tous, en tant que représentants communaux, sommes le premier échelon de notre démocratie ; acceptons ce rôle avec fierté, mais également avec humilité.

Le rôle de Conseiller ou Conseillère municipal·e suppose des réunions, des commissions, des Conseils municipaux, j'en passe et des meilleures.

Cela suppose des débats, des débats où l'on cherche ensemble des solutions au lieu de cultiver l'opposition.

Le débat suppose l'écoute, le respect, l'ouverture à l'autre.

Cela demande une capacité à travailler ensemble malgré, parfois, nos différences.

Je vous souhaite, je nous souhaite des échanges profitables à travers des discussions créatives dans le but de trouver des solutions constructives.

Vous devrez, nous devons travailler dans l'intérêt de notre commune, dans l'esprit de Meinier.

Particulièrement pour les nouveaux membres élus, ce mandat vous apportera des contrariétés et des déceptions, probablement, mais également des satisfactions et, je l'espère, de la joie.

La satisfaction et la joie de faire aboutir des projets, petits ou grands, la joie de satisfaire vos collègues élu·e·s, mais surtout la joie de satisfaire nos habitant·e·s.

En conclusion, je vous souhaite à vous toutes et tous un mandat à la hauteur de vos espérances, riche en projets et en rencontres humaines.

Vive la législature 2025-2030 et vive Meinier. »

L'assemblée applaudit chaleureusement le Maire.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025

Le Maire cède la parole à **Nicolas Baltassat**, doyen d'âge, qui procède à la lecture de l'arrêté validant les élections du 23 mars dernier.

2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant la doyenne ou le doyen d'âge

Nicolas Baltassat, doyen d'âge, lit la formule consacrée, soit :

« Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève ;

d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la Loi ne me permet pas de divulguer. »

Puis **Nicolas Baltassat** demande à l'assemblée de se lever et fait prêter serment individuellement aux Conseillères et Conseillers municipaux, à l'appel de leur nom.

Un applaudissement général suit cette intronisation.

3. Élection du bureau du Conseil municipal (la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge)

Il est de coutume que les trois personnes élues ayant obtenu le plus de voix aux élections forment le bureau du Conseil municipal, la première année, indique **le Maire**. Dans le cas présent il s'agit de :

- Président : Christophe Berthelet.
- Vice-président : Denis Jotterand.
- Secrétaire : Marc Aberle.

Aucun autre membre élu ne faisant acte de candidature, le Conseil municipal vote et accepte la composition du bureau du Conseil municipal par **15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (la personne élue) sur 16 CM présents**.

Les nouveaux membres du bureau sont applaudis pendant que le Président nommé échange sa place avec le doyen d'âge.

Le Président fait de nouveau se lever l'assemblée et relit la formule d'usage afin de procéder à la prestation de serment du doyen d'âge, **Nicolas Baltassat**.

De nouveaux applaudissements saluent son engagement formel.

4. Désignation des membres des différentes commissions

Le Maire annonce que le Conseil administratif a réparti les élu·e·s au sein des différentes commissions en faisant au mieux selon les vœux de chacun·e. Mais quelques-un·e·s ne verront malheureusement pas leur souhait exaucé.

Michel Vazquez projette à l'écran la composition des commissions pour la législature 2025-2030, dont **le Maire** donne lecture.

La présidence pour la DENACO et l'EJC sera communiquée d'ici le 10 juin, précise **Simona Korff**.

Note poste-séance : la Présidente de l'EJC est Marie Tanner et le Président de la DENACO est Dorian Esterer.

Aucun membre du Conseil municipal ne s'opposant à la composition des commissions, elles sont validées.

Puis **le Maire** cite les noms des membres de la commission ad hoc Naturalisations : Marc Aberle, Nicolas Baltassat, Sina Chollet et Nicolas Leroux.

Pas d'opposition signalée non plus.

Plus personne ne demandant la parole, **le Maire** clôt la partie officielle.

Communications du Conseil administratif

Le Maire annonce que les membres de l'EJC se réuniront le 10 juin à 18h pour la préparation des promotions, puis à 19h pour leur première séance de commission.

La première séance de la BARA est fixée au 24 juin à 18h30 à la mairie. Le 5 septembre, les membres de la BARA effectueront la traditionnelle tournée des routes de 8h30 à 16h30 (le repas de midi leur sera servi à la voirie).

La première sortie du Conseil municipal se déroulera le 11 octobre.

Simona Korff indique que les membres du Conseil municipal prendront part, avec les membres du Conseil administratif, au cortège des promotions qui s'ébranlera le 28 juin à 16h.

Enrico Castelli rappelle que le prochain événement de la commune qui arrive en plein milieu de l'été sera le 1^{er} août. La traditionnelle soupe sera offerte à la population sur le stand tenu par les membres du Conseil municipal. L'ensemble des membres élus est bien évidemment convié à cette fête organisée par l'amicale des pompiers et la MASE, dont **Enrico Castelli** invite les membres à venir vers lui à l'issue de la séance afin de fixer la date de leur première réunion.

Michel Vazquez transmettra aux membres élus le tableau des commissions et la liste des coordonnées de tous les membres, conclut **le Président** en souhaitant à toutes et tous une bonne législature, avant de leur donner rendez-vous en septembre pour la première séance plénière.

Pour conclure, les membres élus et le public sont invités à partager un petit apéritif.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 19h25.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 18 septembre 2025 à 20h15.

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
Marc Aberle

.....
Christophe Berthelet

Annexes : Décisions prises par le Conseil municipal

Meinier, le 18 septembre 2025/em



Commune de MEINIER

Législature 2025-2030

Séance du Conseil municipal du 2 juin 2025

PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans la séance d'installation du Conseil municipal du 2 juin 2025, il a été procédé à l'assermentation des Conseillères et Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, M. Nicolas BALTASSAT, conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et à l'art. 2 du règlement du Conseil municipal.

Le·la Président·e élu·e a reçu ensuite le serment du doyen d'âge.

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par les Conseillères et Conseillers municipaux suivants :

- Président élu :

Monsieur Christophe BERTHELET

- Mesdames

**Sina CHOLLET
Jennifer STRUB**

Caroline DESBIOLLES

Véronique MICHELA

- Messieurs

**Marc ABERLE
Fabien DARBELLAY
Nicolas HULO
Nicolas LEROUX**

**Nicolas BALTASSAT
Dorian ESTERER
Denis JOTTERAND
Luc WANNER**

**Stéphane BARBAT
Charles FAZI
David LÊ**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Christophe BERTHELET



Commune de MEINIER

Législature 2025-2030

Séance du Conseil municipal du 2 juin 2025

Dans sa séance du 2 juin 2025, le Conseil Municipal a pris la décision suivante :

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL MUNICIPAL pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026

- **Président** : **M. Christophe BERTHELET**
élu par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention¹ sur 16 membres du Conseil municipal présents
- **Vice-président** : **M. Denis JOTTERAND**
élu par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention¹ sur 16 membres du Conseil municipal présents
- **Secrétaire** : **M. Marc ABERLE**
élu par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention¹ sur 16 membres du Conseil municipal présents
- **Membres** : **Mmes** Sina CHOLLET, Caroline DESBIOLLES, Véronique MICHELA,
Jennifer STRUB, Marie TANNER
MM. Nicolas BALTASSAT, Stéphane BARBAT, Fabien DARBELLAY,
Dorian ESTERER, Charles FAZI, Nicolas HULO, David LÊ, Nicolas LEROUX,
Luc WANNER

¹ la personne élue s'abstenant de voter.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Christophe BERTHELET



Commune de MEINIER

Législature 2025-2030

Séance du Conseil municipal du 2 juin 2025

Dans sa séance d'installation du 2 juin 2025, le Conseil Municipal a désigné les membres des commissions pour la législature 2025-2030, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et l'art. 63 du règlement du Conseil municipal, soit :

COMPOSITION DES COMMISSIONS

- Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)

Président : **M. Christophe Berthelet**
 Membres : Mme Caroline DESBIOLLES
 MM. Marc ABERLE, Denis JOTTERAND, David LÊ, Luc WANNER

- Cohésion sociale & Culture (COSC)

Président : **M. Marc ABERLE**
 Membres : Mmes Caroline DESBIOLLES, Jennifer STRUB, Marie TANNER
 MM. Nicolas BALTASSAT, Luc WANNER

- Développement durable, Nature & Communication (DENACO)

Président : **M. Dorian ESTERER**
 Membres : Mme Sina CHOLLET
 MM. Nicolas BALTASSAT, Fabien DARBELLAY, Nicolas HULO, Nicolas LEROUX

- Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

Présidente : **Mme Marie TANNER**
 Membres : Mmes Sina CHOLLET, Véronique MICHELA, Jennifer STRUB
 MM. Charles FAZI, Nicolas HULO

- Finances (FIN)

Président : **M. Nicolas LEROUX**
 Membres : MM. Stéphane BARBAT, Christophe BERTHELET, David LÊ

- Manifestations, Sport & Evènements (MASE)

Président : **M. Denis JOTTERAND**
 Membres : Mme Véronique MICHELA
 MM. Stéphane BARBAT, Fabien DARBELLAY, Dorian ESTERER, Charles FAZI

- Commission ad hoc Naturalisations (NAT)

Membres : Mme Sina CHOLLET
 MM. Marc ABERLE, Nicolas BALTASSAT, Nicolas LEROUX

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Christophe BERTHELET